

Intervention de Bruno Lecomte
pour
Groupe d'étude des sénateurs
« Mission relative au Plan Loup »
Mercredi 14 mars 2018 au SENAT

Sujet 1: Développement durable/loups

Sujet 2: Analyses génétiques et loups hybrides

LOUPS: Etat des lieux et problèmes engendrés...

360 loups
en France.

Plan loup :
objectif 500 loups

11 700 animaux tués par
les loups en 2017

Souffrance animale/ traumatisme éleveur/
perte économique/ coût indemnités
3,2 millions d'euros
PASSAGE Vidéo prédation L113 mn



Voir page 12

Mise en place de moyens de
protections

Attaques et blessures par les chiens de
protection sur touristes et habitants
Baisse activité touristique (*Source: J-P David,
Pdt des Maires Ruraux des Alpes-Maritimes*)



Voir page 13

Dégradations des terrains / pollution

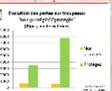
- Installations des moyens de protection engendrent des pertes économiques (*source: étude INRA / CERPAM*)
- Coût protections: 2016: **21, 8 millions €**



Voir page 14

Echec de la protection des
troupeaux

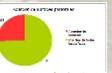
- Augmentation des attaques de jour
- Augmentation des attaques sur troupeaux protégés (*Sources: DREAL/ONCFES*)



Voir page 15

Abandon surfaces de pâturage ,
↗ élevage hors-sol, ↘ qualité

- *Sources: éleveurs et chambres d'agricultures*



Voir page 16

↗ incendie, ↗ avalanche;
↗ importation, ↘ entretien piste ski

- Avalanches : (*source: Jean-Pierre Rougeaux, ANENA*)
- Incendies: (*Source: Michel Meuret INRA*)



Voir page 17

Baisse de biodiversité

- 50-60 espèces végétales en prairie contre 5-6 en résineux (*Source: S.PLANTUREUX ENSAIA Nancy*)
(études Plantureux, Italie, Espagne, etc...)



Voir page 18

LOUPS: Etat des lieux et problèmes engendrés...

11 700 animaux tués par les loups en 2017

Mise en place moyens de protections

Echec de la protection des troupeaux

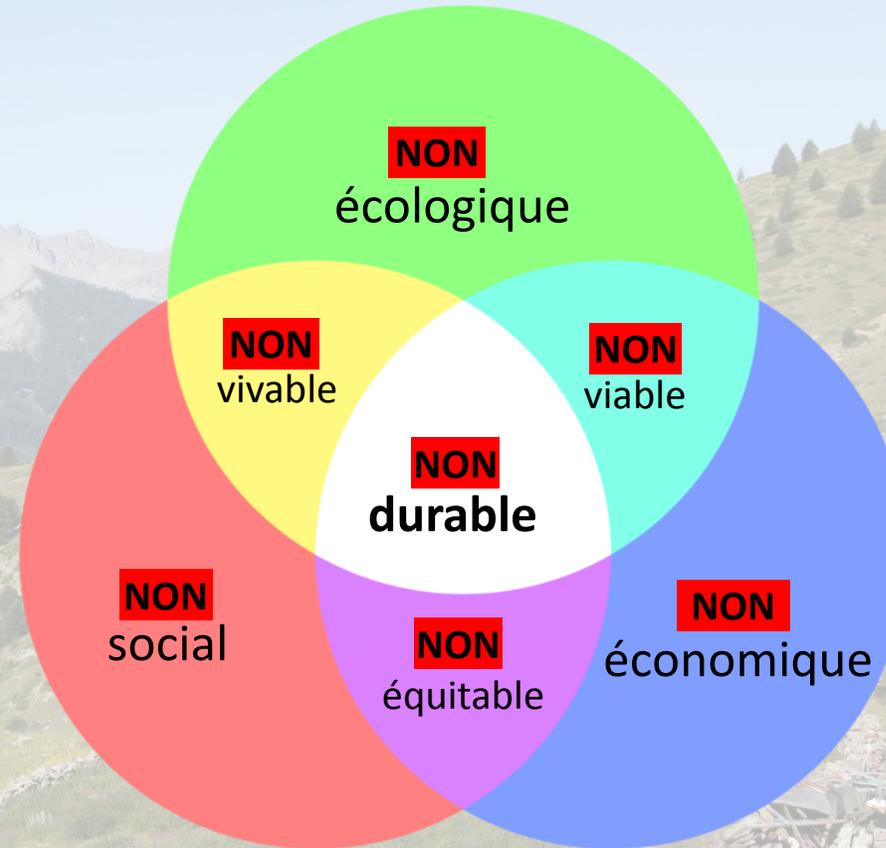
Abandon surface de pâturage ,
↗ élevage hors-sol

↗ incendie, ↗ avalanche;
↗ importation , ↘ qualité,

Baisse de biodiversité

LOUPS

Piliers du développement durable



La politique de la protection des loups va à l'encontre du développement durable

Génétique: Voie légale de sélection/régulation des hybrides/loups

Les loups de la chaîne des Apennins (centre Italie) sont fortement hybridés

Les loups italiens de France doivent être hybridés

En 2017, prélèvements et analyses par nos soins sur animaux prédatés ou sur loups. Résultats: ([lien compte-rendu résultats](#))

Recommandation 173 de Berne 2014 exige le repérage et l'élimination des loups hybridés

Les laboratoires français ne cherchaient pas l'hybridation des loups jusqu'à ce jour

Recherche d'un laboratoire indépendant et certifié sur la recherche d'hybrides

...notant également que, dans l'intérêt d'une sauvegarde efficace du loup, il faut veiller à ce que l'élimination de tout hybride du chien et du loup soit exclusivement réalisée sous le contrôle du gouvernement...

Voir page 19

Elaborée pour répondre à la question de la différenciation des loups entre eux, la méthode utilisée n'était pas purement dédiée à la problématique de l'hybridation.

Voir page 20



Voir page 21

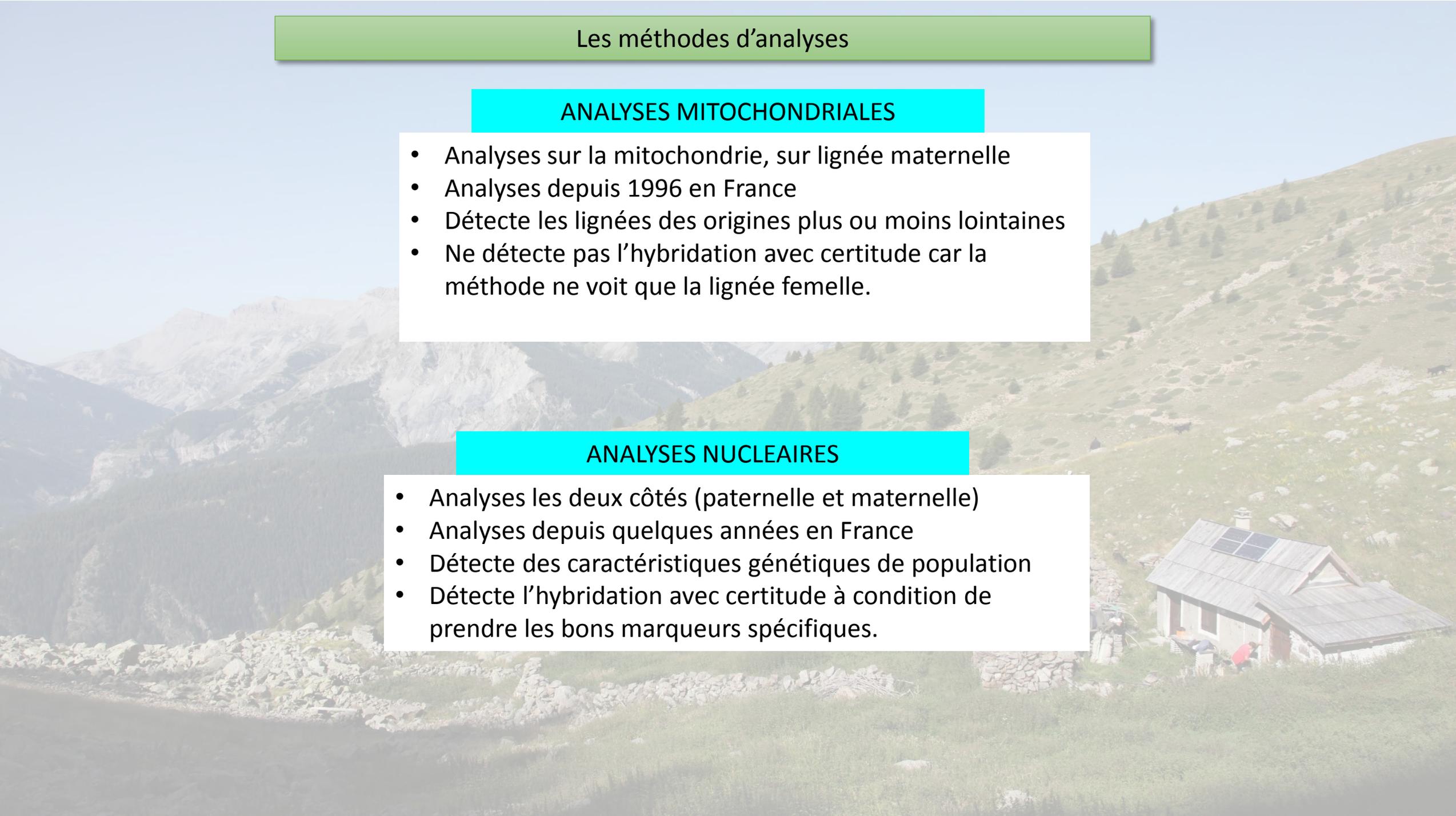
Les méthodes d'analyses

ANALYSES MITOCHONDRIALES

- Analyses sur la mitochondrie, sur lignée maternelle
- Analyses depuis 1996 en France
- Détecte les lignées des origines plus ou moins lointaines
- Ne détecte pas l'hybridation avec certitude car la méthode ne voit que la lignée femelle.

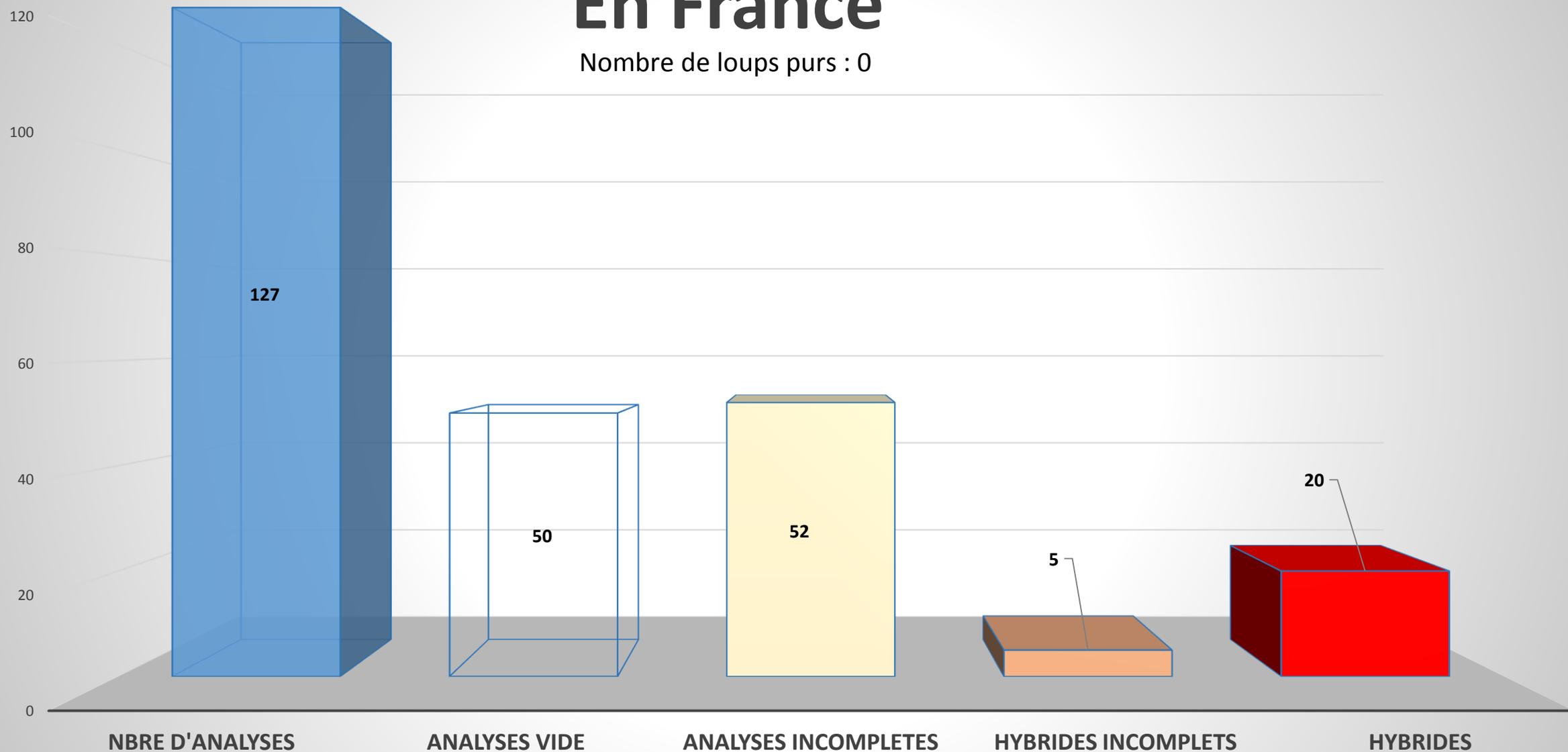
ANALYSES NUCLEAIRES

- Analyses les deux côtés (paternelle et maternelle)
- Analyses depuis quelques années en France
- Détecte des caractéristiques génétiques de population
- Détecte l'hybridation avec certitude à condition de prendre les bons marqueurs spécifiques.



En France

Nombre de loups purs : 0



Les résultats

Laboratoire de l'ONCFS

Laboratoire FORGEN

1 / l'origine des échantillons

Région et matière de l'échantillon non indiquées
(aucune idée de l'origine des échantillons)

Pas de biais de sélection des échantillons.
Lieu, matière et date indiqués lors du prélèvement

2/ le choix des marqueurs

12 suffisent pour l'identification (mais dont 6
historiques de l'ONCFS qui ne trouvent pas
l'hybridation)

10 marqueurs spécifiques choisis en collaboration avec
d'autres scientifiques spécialisés de recherche de race
de chiens

3/ la base de données loups

Base de données de loups hybrides ?
Loup italien est déjà fortement hybridé

- N'a pas de modèle de base de loup italien pur.
- Possède des bases de données de loups de différentes origines
et de pays dont des loups purs

4/ analyses mitochondriales/nucléaires

Le rapport parle d'analyse mitochondriale dans les conclusions
page 9/18. Analyse mitochondriale ne repère pas tous les
hybrides. Peut être une erreur d'explication?

N'effectue que des analyses nucléaires. Résultat et
publication clairs.

5/ base de données de race de chiens

Pas d'indication sur la base de données race de chiens/nombre
d'individus avec les marqueurs utilisés dans les analyses .

ForGen indique le nombre de race/ individu de chiens
analysés avec les 10 marqueurs utilisés dans ses
analyses.

Le loup de Bayons (*Alpes-de-Haute-Provence*)

Le loup de Bayons a été abattu le 1 décembre 2017 alors qu'il menaçait l'éleveur. Cet exemple **met un terme à toutes les notes critiques formulées par l'ONCFS:**

- Le prélèvement effectué sur le canidé directement (pas sur brebis)
- Prélèvement devant témoins maire, journalistes, éleveurs. (huissier de justice empêché à cause des précipitations neigeuses)
- Analyse nucléaire (méthode avec marqueur spécifique)
- Analyse mitochondriale (méthode standard entre laboratoire et sur comparaison avec une base internationale)

Le 07/12/2017, un courrier recommandé a été envoyé au préfet de Région, et aux deux ministères de tutelle pour exiger des analyses en double sur ce canidé. ([lien sur les résultats d'analyses et échanges de courriers](#))

RESULTATS génétiques du loup de Bayons selon FORGEN:

- Analyse nucléaire: Profils 55 % loup baltique + 60 % chien de berger*
- Analyse mitochondriale : Profils correspondants à 5 chiens + 10 loups (de divers pays et continents) de la base de donnée internationale.

* (supérieur à 100% car les gènes de loups sont aussi présents dans le chien)



Loup hybride : éléments de réponse
suite à la conférence de presse
du 22 novembre 2017
organisée par un collectif de particuliers au sujet des
résultats d'analyses génétiques effectuées par le
laboratoire ForGen

Mots-clés : Loup, *Canis lupus*, hybridation, analyses génétiques, contre-expertise

Un collectif de particuliers avait entrepris une démarche individuelle d'analyses génétiques sur les loups commandées à un laboratoire allemand ForGen. Rendus publics en date du 22 Novembre 2017 par conférence de presse, les résultats présentés appellent plusieurs interrogations de la part des différents acteurs impliqués dans le dossier Loup qu'il convient de lever.

Résumé exécutif

1. Les résultats présentés par ce collectif de particuliers font état de 127 échantillons collectés et analysés, parmi lesquels 20 sont analysés de façon complète et sont tous qualifiés d'hybrides de lignée non italienne.
2. Ces résultats sont complètement divergents de ceux publiés récemment par l'ONCFS. Pour rappel, les résultats de l'ONCFS sont ceux-ci : 228 échantillons ont été envoyés au laboratoire Antagène durant l'été 2017 ; parmi les échantillons qui ont pu être analysés, 130 échantillons étaient soit des hybrides, soit des loups, et suite à analyse plus précise : 120 sont des loups, tous de lignée génétique italienne, 2 ont des signatures génétiques qui correspondraient à des hybrides de 1ère génération (cad père ou mère chien) et 8 ont des signatures génétiques qui correspondraient à une hybridation plus ancienne (cad grand-père, ou grand-mère, ou arrière grand-père etc chien).
3. L'ONCFS souhaite organiser une rencontre afin que les deux laboratoires, ForGen et Antagène, puissent confronter leurs résultats et mieux comprendre les raisons de ces divergences.

Le loup de Bayons

(prélevé au 01/12/ 17)

-Le laboratoire ANTAGENE a été retenu aux termes du marché pour sa capacité à produire des résultats d'analyses dans les deux mois.

([lien marché](#))

([Lien contrat](#))

Aucun résultat n'a été communiqué pour ce loup à ce jour du 13 mars 2018.

Une demande en référé des résultats d'analyses du loup de Bayons est en cours en vue d'une plainte au pénal pour mise en danger de vie d'autrui.

La rencontre entre les deux laboratoires

- Une rencontre entre les deux laboratoires avait été prévue en janvier.
- Le laboratoire ForGen demande des échantillons de référence à l'ONCFS (pour faire des analyses comparables à celles d'ANTAGENE)
- L'ONCFS refuse de donner les échantillons de référence empêchant ainsi toute discussion. Sources ([voir lettre réponse à l'avocat](#)) + échanges emails entre laboratoires/ONCFS

Les autres problèmes

- Le collectif L113 et les associations demandent les résultats des 5000 analyses génétiques brutes qui ont été réalisées depuis 1996 pour comprendre le processus du retour des loups en France. Les demandes ont été faites de nombreuses fois, sans réponse.
- L'ONCFS refuse le principe de double prélèvements pour faire des analyses en double aveugle.

Au vu des refus de l'ONCFS, la justice est en cours de saisie afin d'obtenir différentes réponses.

- Exiger les doubles analyses sur loups abattus et sur les animaux prédatés.
- Appliquer la recommandation de Berne (repérage, et élimination des hybrides) en légiférant sur ce point.
- Retirer les loups hybrides des quotas
- Tenir compte des résultats génétiques pour le dénombrement individuel de la population de « loup » et en ajuster la régulation.

Note: la modification de la directive Habitat et de la convention de Berne est très difficile, voire impossible .

La seule faille exploitable légalement est l'application de la recommandation 173 de la convention de Berne. Le repérage et l'élimination des loups hybrides permettra de diminuer drastiquement le nombre de « loups » en France, réduisant les problèmes liés à la prédation. Cette solution peut être applicable rapidement.

é t h i q u e
& p â t u r a g e



L113

Initiateur des analyses génétiques, le **collectif L113** a réalisé ce document. Il est constitué d'éleveurs amateurs et professionnels, particuliers, chasseurs, élus, etc...

Les analyses génétiques ont été faites et financées par le collectif L113, les associations Cercle 12 / Cercle 48, et Association des éleveurs et bergers du Vercors Drome-Isère.

Nous avons eu le soutien financier d'autres associations, syndicats, particuliers, et collectivités. Ces dons nous aident à financer aussi les actions juridiques. Nous en sommes tous reconnaissant.

Intervention de Bruno Lecomte

pour

Groupe d'étude des sénateurs

« Mission relative au Plan Loup »

Mercredi 14 mars 2018 au SENAT

Questions ?

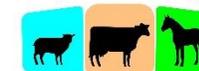
Des loups non régulés :

perturbateurs environnementaux,

perturbateurs économiques

et perturbateurs sociaux

é t h i q u e
& p â t u r a g e

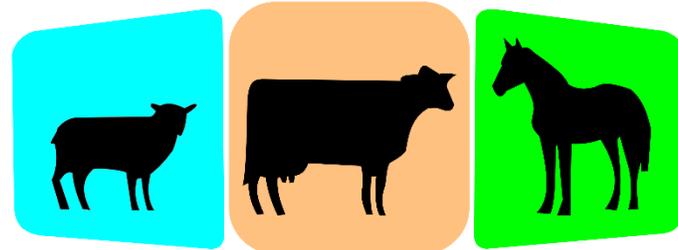


L113

Source photo: Michel BOURDON

Passage film L113 (5 mn) Lien: <https://youtu.be/Qt4NpGl7M4w>

é t h i q u e
& p â t u r a g e



L113



● / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ISÈRE
**Attaque de chiens de berger à Chichilianne : la victime
témoigne**



254

PARTAGES

Partager

Twitter

Samedi 13 août, à Chichilianne dans le Trièves, Nadine Desmoulins est attaquée et gravement blessée par deux chiens de berger. Elle a décidé de témoigner pour évacuer ce cauchemar.

Par Jean-Christophe Pain

Publié le 30/08/2016 à 19:08 Mis à jour le 13/12/2016 à 09:42



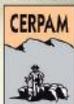
[Alpes de Haute-Provence :
Un promeneur violemment
attaqué par un patou à
Maljasset](#)

[Attaque de chiens : une femme gravement blessée à
Chichilianne, en Isère](#)





En collaboration
avec le



L'adoption des moyens de protection des troupeaux sur le territoire des Grands Causses permettrait-elle aux systèmes d'élevage ovins de rester viables face à l'arrivée des loups ?

Marie-Odile Nozières-Petit
Jérémy Weller

élevages et une baisse du prix du lait, s'il n'est plus livré la fabrication de Roquefort. **En conséquence, 44 % ou 85 % des 242 élevages laitiers du périmètre d'étude seraient en dessous du seuil de viabilité, que nous avons fixé à 12 000 euros par actif non-salarié.**

Octobre 2017

Photo : www.pegre.fr.com
Crédit photo : OT Larzac et Vallées

Conclusion

Pour répondre à la question « L'adoption des moyens de protection des troupeaux sur le territoire des Grands Causses permettrait-elle aux systèmes d'élevage ovins de rester viables face à l'arrivée des loups ? », nous avons étudié quatre stratégies de protection. Ces stratégies sont des combinaisons de moyens de protection des lots au pâturage et de modifications de l'organisation des surfaces et de la conduite du troupeau. Ces stratégies vont d'une protection de tous les lots dans l'organisation existante à une simplification de l'allotement et un repli vers les surfaces les plus faciles à protéger et les bâtiments, de plus en plus importants.

Six types paysagers ont été identifiés comme pertinents à considérer pour mettre en œuvre les moyens de protection face au risque de prédation par des loups, des très ouverts que sont les « open field » et « cultures et pelouses », au très fermé et accidenté « bois-clairières et falaises », en passant par trois milieux intermédiaires. Leur imbrication dans le périmètre d'étude est telle qu'aucune portion significative de ce périmètre ne peut être considérée comme peu exposée au risque de prédation par les loups, pour partie aussi en raison de l'abondance des haies et massifs de buis qui forment des labyrinthes et petites lisières où le prédateur peut se dissimuler.

En conséquence, nous choisissons de mettre en œuvre, parmi les options de protection du plan loup 2013-2017, l'association de chiens de protection et de clôtures sécurisées. Il s'agit de filets mobiles sur les prairies et de clôtures fixes sur les parcours. Deux à trois chiens par lot sont introduits, non pas en fonction de l'effectif du lot, mais de l'importance de la surface à protéger dans laquelle les animaux sont susceptibles de se disperser, ainsi que du couvert en ligneux qui limite la capacité des chiens à détecter les loups à l'approche par la vue ou l'odorat.

Les stratégies de repli maximal permettraient de diminuer les coûts liés à la mise en œuvre des moyens de protection. La stratégie de repli maximal sur les surfaces les plus faciles à protéger, afin de rester dans le spécifications du cahier des charges de l'AOP Roquefort en maintenant le pâturage pour un lot de brebis, ou la stratégie d'élevage en bergerie, interdisant alors la livraison de lait pour la fabrication de Roquefort, entraîneraient une très forte dégradation de l'autonomie alimentaire des élevages et une baisse du prix du lait, s'il n'est plus livré la fabrication de Roquefort. **En conséquence, 44 % ou 85 % des 242 élevages laitiers du périmètre d'étude seraient en dessous du seuil de viabilité, que nous avons fixé à 12 000 euros par actif non-salarié.**

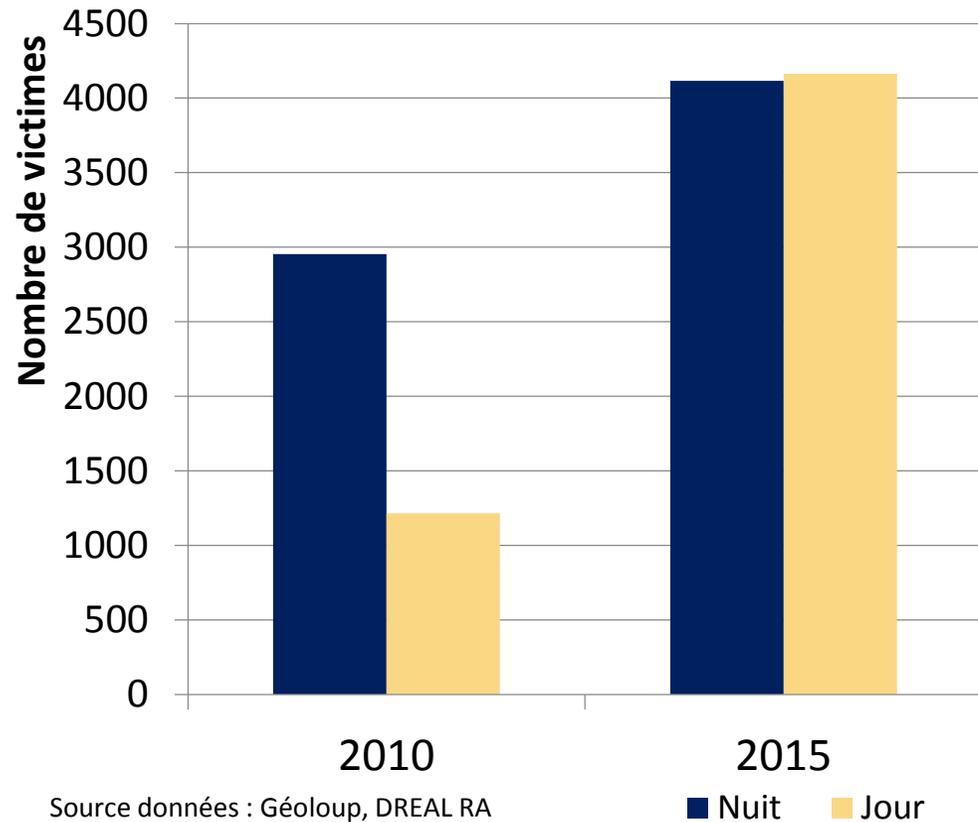
Les deux autres stratégies ont été étudiées pour les 315 élevages, laitiers et allaitants, du périmètre d'étude. Dans une première stratégie, la protection de tous les lots au pâturage, dans l'organisation

bergerie et un abandon du pâturage sur des parcours et des prairies. Dans ce cas, 2 000 km de



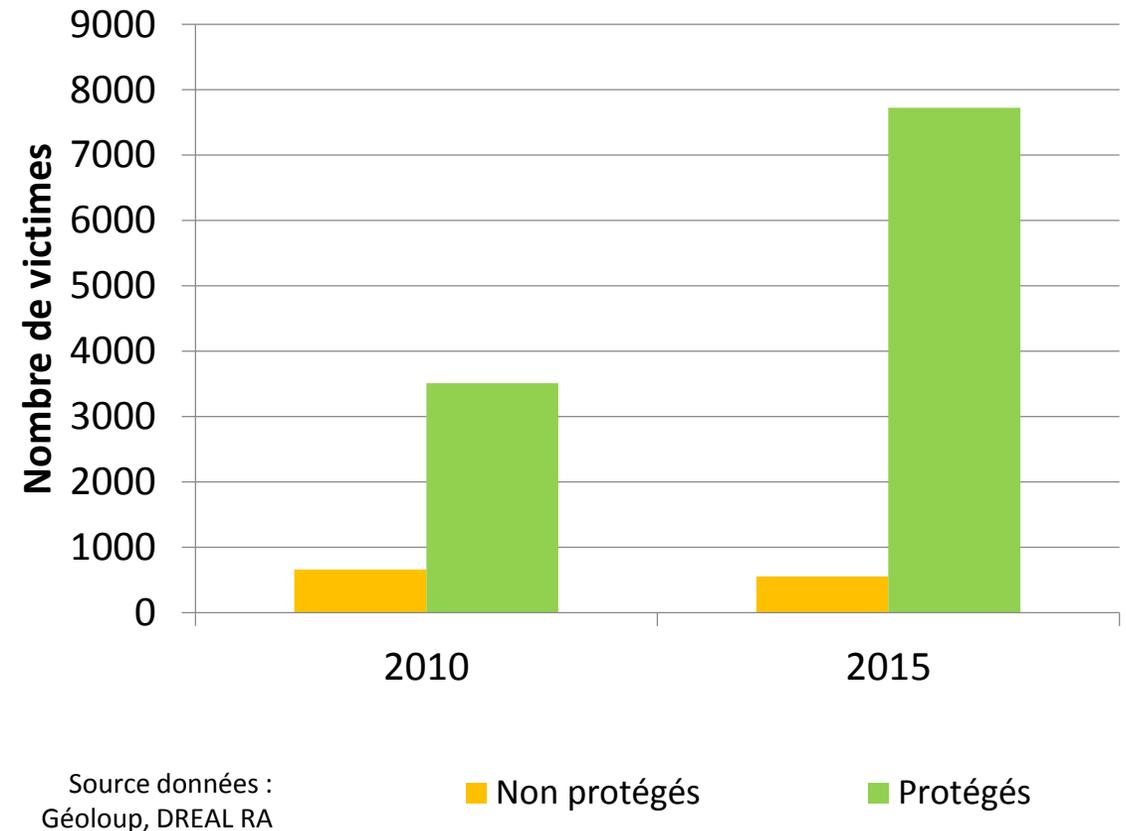
Explosion des pertes liées aux attaques **de jour**

Evolution des pertes lors des attaques 'nuit'/'jour' (Alpes, nb de victimes)



Explosion des dégâts sur troupeaux **protégés**

Evolution des pertes sur troupeaux 'non protégés'/'protégés' (Alpes, nb de victimes)





Etude: ENQUETE SUR LES MODIFICATIONS DE PRATIQUES AU SEIN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU SUD AVEYRON SITUEES DANS LA ZONE DE PRESENCE AVEREE DU LOUP

b. Abandon de surfaces pastorales habituellement pâturées



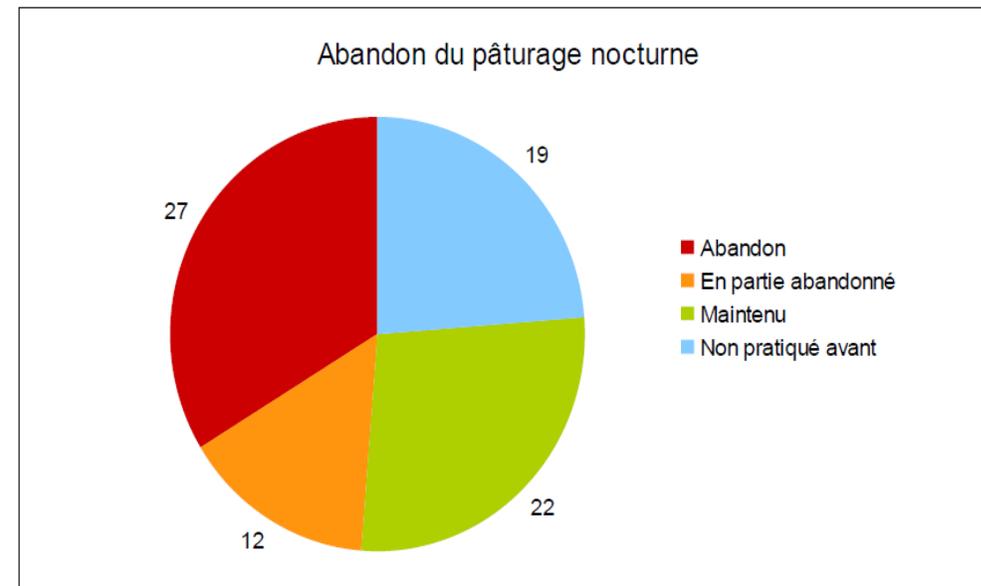
NB : 2 exploitations n'ont pas répondu

25 % des exploitations ont déclaré avoir abandonné de faire pâturer des surfaces cette année. Ce sont des parcelles qui se trouvent éloignées du siège d'exploitation et qui sont difficiles à surveiller. Elles sont situées en moyenne à **3 kilomètres** du siège.

Ce sont **1 262,5 ha environ** qui n'ont pas été pâturés en 2017 et qui représentent environ **6 % de la SAU totale** annoncée par les exploitants. Certaines exploitations réfléchissent à abandonner également des surfaces. D'autres signalent se poser des questions pour certaines parcelles qui ont été encore pâturées cette année.

3 exploitations ayant abandonné des surfaces indiquent que ces terres sont sous contrat environnemental (Natura 2000...).

c. Le pâturage nocturne



NB : 4 exploitations n'ont pas répondu

42 % des exploitations pratiquant le pâturage nocturne déclarent l'avoir entièrement abandonné et **18 %** l'ont abandonné en partie, contre **34 %** qui déclarent l'avoir maintenu.

Les forêts brûlent à cause du loup, selon le maire d'Artigues



La présence du loup a-t-elle favorisé les incendies ? Archive DR

Partager cette info

Partager 3,4 K

Tweeter

G+

A Artigues, commune du Var dévastée par les incendies, le maire assure que la réintroduction des loups dans les massifs est en cause dans la propagation du feu.

Comme l'indique *Var matin*, le feu entre La Croix-Valmer, Artigues et Bormes-les-Mimosas a parcouru mille hectares en une nuit, attisé par les feux violents. Une progression éclair également due, selon le maire d'Artigues, et un éleveur varois, à la présence du loup dans le massif.

"Il y a des loups, de plus en plus. Et beaucoup de bergers ont abandonné leurs troupeaux. Cette herbe sèche favorise les départs de feu plus rapidement qu'avant", regrette Gabriel Magne, le maire du village d'Artigues.

Selon lui, la forêt ne peut plus être entretenue de la même manière : ce que confirme un éleveur interrogé par Var Matin : "Avec les loups, on ne peut plus aller en forêt et faire le débroussaillage. Avec les troupeaux, on était payé pour débroussailler les pare-feux. Cela fait deux ans que j'ai arrêté à cause des loups".

L'association de défense du loup a immédiatement répondu, critiquant "une énigme tentative de certains anti-loup de vouloir en faire le coupable de tous les malheurs du monde. Les vrais responsables des incendies sont les pyromanes, jeteurs de mégots, faiseurs de barbecue et autres irresponsables, volontaires ou non (...) et le Mistral."

La plupart des feux ont été allumés de manière volontaire par des incendiaires, et les autorités sont à la recherche des responsables.



FRANCE/MONDE | À LA UNE | FIL INFO
FAITS DIVERS

MES TAGS FAVORIS

VOTRE INFO LOCALE

Rechercher une commune

* Voir la liste des communes

Votre journal



Chauffez votre piscine avec un abri Abridéal
Baignez-vous au printemps



L'incroyable gant magique qui a changé la vie de 50 000 propriétaires de chiens et chats !
Fini les poils partout !

Source: <http://www.ledauphine.com/france-monde/2017/07/26/les-forets-brulent-a-cause-du-loup-selon-le-maire-d-artigues>

Le loup a-t-il sa part de responsabilités dans les incendies du Var ?

Par Elena Scappaticci | Mis à jour le 27/07/2017 à 18:29 / Publié le 27/07/2017 à 16:49



LE FIGARO PREMIUM

409 commentaires



VRAI/FAUX - C'est la thèse défendue par Gabriel Magne, maire de la petite commune d'Artigues (Var). Selon lui, l'abandon des terres en pâtures par crainte des attaques aurait favorisé la prolifération de broussailles, extrêmement inflammables.

Depuis trois jours, près de 1700 hectares sont partis en fumée au niveau d'Artigues, petite commune de 240 habitants située dans le Haut Var, l'un des départements les plus touchés par les incendies qui ravagent le sud-est de l'Hexagone. Jeudi, la préfecture indiquait que le feu ne serait toujours pas maîtrisé dans la journée. Mais le maire de la commune, Gabriel Magne, a son idée sur l'origine de l'incendie. Et la raison qu'il invoque est assez peu commune. Pour lui, aucun doute possible, les loups présents dans la région sont, indirectement, responsables. «Il y a des loups, de plus en plus. Et beaucoup de bergers ont abandonné leurs troupeaux. Cette année, la forêt n'a pas été entretenue, il n'y a pas eu de débroussaillage», se désole-t-il. «Cette herbe sèche favorise les départs de feu plus rapidement qu'avant», explique-t-il à l'Agence France presse.

» LIRE AUSSI - Incendies: évolution «plutôt favorable» à Bormes-Les-Mimosas

Un argumentaire jugé «crédible» par Michel Meuret, écologue et directeur de

Source: <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/07/27/01016-20170727ARTFIG00256-le-loup-a-t-il-sa-part-de-responsabilites-dans-les-incendies-du-var.php>

MOTION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE DU 4 JUILLET 2017 RELATIVE AUX DIFFICULTÉS DES ÉLEVEURS FACE AUX LOUPS

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), réuni le 4 Juillet 2017, sous la présidence de Charles Ange GINESY, a adopté, à l'unanimité, une motion relative aux difficultés des éleveurs face loup.

Considérant que le Ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas HULOT annonce une concertation visant à remettre à plat le dispositif applicable au loup en France et élaborer une stratégie pour les quatre prochaines années, les maires des stations de montagne, représentatifs des cinq massifs, entendent exprimer leur soutien aux éleveurs et à l'économie pastorale et touristique de montagne ;

Considérant que le cinquième alinéa de l'article 60 de la loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne prévoit qu' : « Aux fins de réaliser ce dernier objectif, les moyens de lutte contre les actes de prédation d'animaux d'élevage sont adaptés, dans le cadre d'une gestion différenciée, aux spécificités des territoires, notamment ceux de montagne ».

Considérant que ces dernières années le gouvernement a augmenté le nombre d'individus prélevés en passant de 11 loups en 2012 à 40 en 2017, cette régulation s'est révélée efficace.

Regrettant qu'en dépit du projet d'arrêté qui prévoit de fixer entre 36 et 40, le nombre maximal de loups prélevés pour la période 2017-2018, ce nombre reste en deçà de la limite de 12% de la population totale, recommandée par l'expertise collective biologique.

Constatant que depuis son retour il y a 25 ans en France, le loup, dont la présence est estimée par l'ONCFS à 357 individus répartis en 44 meutes et 57 zones de présence permanentes (ZPP) contre 49 ZPP à la fin de l'hiver 2016, colonise peu à peu les territoires et gagnait une importante expansion, gagnant un département par an ;

S'alarmant de la croissance du nombre d'attaques de troupeaux subies par les éleveurs avec plus de 10 000 animaux d'élevage prédatés, soit une augmentation de 15% des attaques au niveau national, dont 90% dans l'arc alpin ;

S'inquiétant du coût croissant au fil des ans de l'indemnisation des éleveurs à hauteur de 3,2 millions



Pré de fauche :

40 à 60 espèces végétales



Parcours (ou pâturage) :

30 à 40 espèces végétales



Friche :

20 à 30 espèces végétales



Forêt de feuillus + conifères :

20 à 25 espèces végétales



Forêt de résineux :

5 à 6 espèces végétales



S.PLANTUREUX, Ingénieur, docteur et professeur à ENSAIA de Nancy [Film sur YouTube ICI](#)



En France : [Film sur YouTube ICI](#) ; [Plaidoyer groupe scientifiques](#) En Italie : [Variation de la végétation pastorale dans le piémont consécutive au changement de la gestion du troupeau dû à la prédation](#) En Espagne : [L'abandon du pâturage entraînera des conséquences écologiques et socio-économiques](#) Autres: [Comment transformer nos déserts en prairie](#) ; [Lorsque le pastoralisme est pratiqué de manière efficace, il permet la conservation de la biodiversité](#)



Que dit la recommandation n°173 de la convention de Berne de décembre 2014 sur les loups dit « hybrides »?



Strasbourg, le 5 décembre 2014
[tpvs09f_2014.docx]

T-PVS (2014) 9

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

34^e réunion
Strasbourg, 2-5 décembre 2014

RECOMMANDATION N° 173 (2014) SUR LES CROISEMENTS ENTRE LES LOUPS GRIS SAUVAGES (*CANIS LUPUS*) ET LES CHIENS DOMESTIQUES (*CANIS LUPUS FAMILIARIS*)

Document
établi par
Direction de la Gouvernance démocratique

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera pas distribué en réunion. Merci de vous en procurer une copie.

Extrait des textes de la recommandation n° 173

*...notant également que, dans l'intérêt d'une sauvegarde efficace du loup, il faut veiller à ce que **l'élimination de tout hybride** du chien et du loup soit exclusivement réalisée sous le contrôle du gouvernement...*

*2. **de promouvoir le repérage** des hybrides du loup et du chien circulant dans la nature et **de veiller à une élimination**, sous le contrôle du gouvernement, de tels hybrides qui seraient présents dans les populations du loup;*

*3. de veiller à ce que **l'élimination des hybrides du loup et du chien soit réalisée sous le contrôle du gouvernement** et uniquement après confirmation par les agents de l'État et/ou par des scientifiques se fondant sur leurs caractéristiques génétiques et/ou morphologiques qu'il s'agit bien d'hybrides.*

L'état est responsable de ces loups hybrides. Il doit indemniser les prédateurs et aider à protéger les éleveurs de ces hybrides.

De plus, il y a un effet de « causalité »: Il n'y a pas de loups hybrides s'il n'y a pas de loups, donc, les indemnités et les aides aux moyens de protections s'appliquent aussi aux loups hybrides.

Source : analyse juriste



Source: [Info loup n°13](#)

La mesure de l'hybridation « in situ » reste un diagnostic complexe le long d'un gradient allant de la mise en évidence de l'héritage ancestral (le chien et le loup ont la plus grande partie de leur ADN en commun) jusqu'au croisement actif entre deux individus chien et loup donnant une descendance dite « F1 ».

En France, depuis le début du suivi génétique sur le loup en 1995, plus de 5 000 analyses génétiques ont été pratiquées.

Elaborée pour répondre à la question de la différenciation des loups entre eux, la méthode utilisée n'était pas purement dédiée à la problématique de l'hybridation.

Elle permet cependant de détecter des incohérences de profils génétiques individuels.

A ce titre, l'ensemble des typages individuels réalisés n'a révélé jusqu'à aujourd'hui aucun cas atypique pouvant indiquer la présence d'une hybridation active et récurrente entre les deux espèces.



Laboratoire scientifique allemand indépendant accrédité et certifié



maison analyse généalogique enquêtes de traces échantillons appartenant méthodes qualité animaux institut contact

L'analyse généalogique et les études de suivi

Le test de paternité et d'analyse de pedigree et des enquêtes et des analyses de traces biostatistiques sont nos domaines d'expertise - chez les humains et les animaux. Pour notre analyse, nous utilisons les dernières méthodes génétiques, biochimiques et immunologiques moléculaires. Nous assurons la meilleure recherche et vous conseillons possible.



Le test de paternité et d'analyse de



enquêtes sur piste et des analyses



Méthodes d'analyse génétique



Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH
Behörde gemäß § 6 Absatz 1 AkkStellG i.V.m. § 1 Absatz 1 AkkStellG-UV
Unternehmen der Multinationalen Akkreditierung
von EA, ILAC und IAF zur gegenseitigen Anerkennung

Akkreditierung



Die Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH bestätigt hiermit, dass das Prüflaboratorium
ForGen Forensische Genetik und Rechtsmedizin
am Institut für Hämatopathologie GmbH
Fanglackerstraße 75 A, 22547 Hamburg

die Kompetenz nach DIN EN ISO/IEC 17025:2005 besitzt, Prüfungen in folgenden Bereichen durchzuführen:

- Forensik
- Veterinärmedizin
- Prüfgebiete:
Forensische Genetik (Abstammungsgutachten, DNA-Spuren, Vergleichsprüfen, Identifizierungstests),
Genetik (Abstammungsgutachten)
- Prüfverfahren:
Polymerase Kettenreaktion (PCR),
Amplifikationsverfahren
- Prüfgegenstände:
Humane DNA aus Mundschleimhautabstrichen, Blutproben, Haarmaterial, tierische
Spuren und Gewebe, Knochen und Zähne, Pflanzenspezifische DNA und katzenpezifische DNA
aus Mundschleimhautabstrichen, Blutproben, Genetiken, Spuren

Die Akkreditierungsurkunde gilt nur in Verbindung mit dem Bescheid vom 27.12.2016 mit der
Akkreditierungsnummer DA-K00001 und ist gültig bis 26.12.2021. Sie bescheinigt die Erfüllung
der Kriterien des Sachverständigen- und der Normen Anlage 10, Prüfung 1.1.1.1.

Registrierungsnummer der Urkunde: DA-K-2016-01-00
Ausstellungsdatum: 27.12.2016



Die Kommission zur Feststellung der Qualifikation von Abstammungsgutachtern (KFGA) verleiht Frau:

PD Dr. Nicole von Wurmb-Schwark
Universitätsklinikum Schleswig-Holstein
Institut für Rechtsmedizin
Kiel

auf Grund der Fortbildungsbewertung der Deutschen Gesellschaft für Abstammungsbe-
stimmung des Fachfeld

Fachstammungsgutachterin DGAB.

Frau PD Dr. Nicole von Wurmb-Schwark hat damit ihre Qualifikation als Sachverständige
für Abstammungsgutachten gegenüber der KFGA nachgewiesen.

Sie erfüllt die Anforderungen aus Abschnitt 12 der Richtlinien der Genetik-Kommission (GK) für die Anforderungen an die Durchführung genetischer Analysen zur
Klärung der Abstammung und an die Qualifikation von staatlichen und nichtstaatlichen
Sachverständigen gemäß § 23 Abs. 2 Nr. 4 und Nr. 26 GenDG (Bundesgesetzblatt 2013:
M 188-178) in der Fassung vom 17.07.2012.

Nicole von Wurmb-Schwark

Prof. Dr. Peter M. Schneider
Vorsitzender der Kommission

Kiel, den 21. März 2019

Bescheinigung in Form einer Urkunde ist zu beantragen unter Angabe der Akkreditierungsnummer
DA-K00001 und der Akkreditierungsnummer DA-K00001 und ist gültig bis 26.12.2021. Sie bescheinigt die Erfüllung
der Kriterien des Sachverständigen- und der Normen Anlage 10, Prüfung 1.1.1.1.

Registrierungsnummer der Urkunde: DA-K-2016-01-00
Ausstellungsdatum: 27.12.2016

Registrierungsnummer der Urkunde: DA-K-2016-01-00
Ausstellungsdatum: 27.12.2016

Le laboratoire allemand FORGEN pratique la génétique médico légale à de Hambourg.

Depuis 2016, il est **certifié** par le service allemand d'**accréditation** selon la norme ISO 17025.

FORGEN réalise

- Des tests de filiation
- Des analyses génétiques, même avec des traces minimales
- Des analyses génétiques sur des animaux (identification des espèces, analyses de bâtardise sur des chiens)
- Le typage de chiens, chats, chevaux, lapins, etc...) à partir de blessures par morsures.
- Etc.....

Et il est expert auprès des tribunaux.

Les analyses sont réalisées avec les mêmes normes de qualité pour les échantillons humains ou animaux.

Le docteur Jan-Hendrik MODROW est l'expert en génétique animale et sa thèse de doctorat a été consacrée au typage génétique des animaux.

